



Les Offices jeunesse  
internationaux du Québec  
OFQJ • OQAJ • OQWBJ

# LA MOBILITÉ INTERNATIONALE JEUNESSE

Un levier incontournable pour le développement  
et la formation de la main-d'oeuvre

## AVIS PRÉPARÉ PAR

---

Les Offices jeunesse internationaux du Québec

## PRÉSENTÉ À

---

Monsieur Jean Charest  
Premier ministre du Québec et ministre responsable des dossiers jeunesse

Monsieur Sam Hamad  
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Madame Monique Gagnon-Tremblay  
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie

## PRÉSENTÉ PAR

---

Me Alfred Pilon, MBA  
Secrétaire général de l'OFQJ et de l'OQWBJ  
Président-directeur général de l'OQAJ

Juin 2008

#### **| COMITÉ DE TRAVAIL**

---

Sous la direction de Alfred Pilon  
Madeleine Bourgeois (LOJIQ)  
Sylvie Hamel (OQAJ)  
Geneviève Lambert (OQWBJ)  
Lise Chabot (OFQJ)  
Véronique St-Louis (OQAJ)

#### **| RÉDACTION:**

---

Geneviève Shields, consultante

Les Offices jeunesse internationaux du Québec  
Juin 2008

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	5
<b>1. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE</b>	7
1.1 L'essentielle mobilité	7
1.2 L'axe Europe-Amériques	8
1.3 L'exigence de l'apprentissage interculturel	8
<b>2. LA CRÉATION DE LOJIQ</b>	9
2.1 Fondements de LOJIQ	9
2.2 Les territoires desservis	10
2.3 Principaux axes d'intervention et clientèles	11
2.4 Fondation LOJIQ	11
<b>3. UNE EXPERTISE PROFITABLE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ ET DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE</b>	13
3.1 Ententes et partenariats pour l'offre de services	13
3.1.1 Entente OFQJ / Emploi-Québec	13
3.1.2 Entente OQAJ / Emploi-Québec	14
3.1.3 Entente OQWBJ / Emploi-Québec	14
3.2 Présentation des différents volets d'intervention	14
3.2.1 Les chantiers d'insertion	14
3.2.2 Les stages collectifs	16
3.2.3 Les stages individuels en milieu de travail	17
3.3 Résultats et retombées des mesures	17
3.3.1 Les clientèles plus éloignées du marché du travail	18
3.3.2 Les clientèles plus scolarisées en difficulté d'intégration	19
3.4 Témoignages	21
<b>4. DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ ET FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN CONTEXTE INTERNATIONAL</b>	23
4.1 De nouvelles orientations gouvernementales favorables	23
4.2 LOJIQ : partenaire du Pacte pour l'emploi	24
4.2.1 Contribution des mesures LOJIQ existantes	24
4.2.2 Nouvelles mesures LOJIQ pour l'emploi	25
<b>5. PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE SOUTIEN AUX MESURES DE LOJIQ DANS LE CADRE DU PACTE POUR L'EMPLOI</b>	27
5.1 Hausser la participation et le soutien financier aux mesures LOJIQ existantes	27
5.2 Accroître l'accessibilité aux stages individuels en milieu de travail	28
5.3 Inclure la mesure de formation continue et de perfectionnement professionnel au partenariat LOJIQ / Emploi-Québec	28
5.4 Inclure la mesure de persévérance scolaire au partenariat LOJIQ / Emploi-Québec	28
5.5 Réaffirmer l'importance des mesures LOJIQ dans le coffre à outils d'Emploi-Québec	29
5.6 Harmoniser les ententes des trois Offices à l'intérieur d'un nouveau cadre financier	29
<b>CONCLUSION</b>	31

## TABLEAUX

---

Tableau 1	Destinations et territoires couverts par LOJIQ	10
Tableau 2	Synthèse des principaux axes, clientèles et projets de LOJIQ	11
Tableau 3	Description et durée des activités des chantiers d'insertion	15
Tableau 4	Description et durée des activités des stages collectifs	19
Tableau 5	Développement de compétences génériques en lien avec la participation des jeunes éloignés du marché du travail	19
Tableau 6	Perception des participants plus scolarisés en difficultés d'intégration à propos du lien entre les études et le stage réalisé	20
Tableau 7	Perception des participants plus scolarisés en difficultés d'intégration à propos de la mise en pratique des connaissances	20
Tableau 8	Contributions des mesures LOJIQ existantes aux objectifs du Pacte pour l'emploi	25
Tableau 9	Contributions des nouvelles mesures LOJIQ aux objectifs du Pacte pour l'emploi	26

# INTRODUCTION

Le présent document fait état des contributions des Offices jeunesse internationaux du Québec, LOJIQ regroupant l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ) et l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ), en matière de développement de l'employabilité et de formation professionnelle des jeunes adultes. Il souhaite rendre plus compréhensible la valeur ajoutée des interventions réalisées dans un contexte de mobilité internationale.

Le moment est propice pour faire valoir l'engagement de LOJIQ dans la formation de la jeune main-d'œuvre. L'expertise développée de même que les évaluations favorables opérées par la direction de l'Évaluation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, concourent à mieux reconnaître la spécificité ainsi que la nécessité d'une telle forme d'intervention.

Dans un contexte où l'internationalisation des échanges et des activités commerciales font pression pour que le marché du travail québécois s'adapte à de nouvelles exigences de qualification de la main-d'œuvre, il devient impératif de miser sur la relève afin de relever les nombreux défis que représente l'ouverture du Québec sur le monde. À cet effet, la nouvelle Stratégie d'action jeunesse en élaboration entend faire de la mobilité internationale une priorité. Le Pacte pour l'emploi aurait tout avantage à planifier des actions en ce sens puisque celles-ci peuvent contribuer au développement de la main-d'œuvre et du marché du travail québécois.

Favoriser la mobilité des jeunes, c'est miser sur une intervention originale qui rehausse considérablement le développement des compétences professionnelles, des habiletés sociales ainsi que le développement de valeurs entrepreneuriales chez les jeunes. Nos actions garantissent des résultats tangibles sur le plan de l'insertion sociale, de la qualification professionnelle, de la bonification des revenus et de l'enracinement d'une citoyenneté bien sentie.

La demande des jeunes pour ce type d'expérience est sans cesse grandissante. Cependant, LOJIQ se voit contraint de refuser à bon nombre de jeunes l'accès à ses services en dépit des efforts consentis pour assurer la pérennité financière de ses trois organismes. Par la présente, LOJIQ entend proposer à Emploi-Québec un nouveau partenariat permettant, notamment, d'accroître la participation aux mesures existantes. De plus, LOJIQ propose au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de soutenir deux nouvelles mesures sur le plan de la formation et du perfectionnement professionnel de la jeune main-d'œuvre. Le Pacte pour l'emploi pourrait ainsi miser sur un opérateur efficient en matière de persévérance scolaire et de stages professionnels qualifiants.

Nous espérons que la présente pourra éclairer l'édification de solutions profitables afin que les jeunes adultes du Québec bénéficient, au même titre que les étudiants, d'un système performant qui puisse leur assurer une qualification à la hauteur des défis qu'ils auront à relever sur le marché du travail. Les nouvelles orientations gouvernementales en la matière font en sorte que le Ministère ne peut faire fi des accords internationaux qui se concluent à l'heure actuelle. Nous souhaitons vivement inscrire la mobilité internationale comme un levier incontournable pour la qualification, la formation et le développement de l'employabilité des jeunes.



Les projets de mobilité internationale sont au cœur des politiques jeunesse contemporaines. Ces dernières concernent l'éducation formelle et informelle, la participation à la société civile et à la vie publique, l'apprentissage culturel, la présence des jeunes dans le monde, l'initiative, l'adaptabilité, et l'égalité des chances. Au Québec, l'axe Europe-Amériques confère une position privilégiée à la mobilité, à la coopération et à la mise en valeur de l'identité québécoise. Dans un contexte d'internationalisation et de diversification culturelle, les compétences interculturelles déterminent les capacités à tirer profit de la différence et à intégrer la diversité.

## 1.1 L'ESSENTIELLE MOBILITÉ

Dans son livre blanc, *Un nouvel élan pour la jeunesse européenne*, la Commission des communautés européennes, qualifie la mobilité comme « atout premier de la construction européenne » dont « la valeur ajoutée est largement désormais reconnue »<sup>1</sup>. Ce constat est également partagé par le Québec qui attribue à la mobilité un atout stratégique qui s'inscrit au cœur de sa politique internationale afin de favoriser le développement économique et promouvoir l'identité ainsi que la culture propre au Québec<sup>2</sup>.

Parce qu'ils constituent une génération interpellée par les enjeux planétaires, les jeunes représentent une population à prioriser dans leurs projets de mobilité internationale. De telles expériences constituent une source d'innovation pour le Québec. Le bien-fondé de la mobilité internationale<sup>3</sup> et les besoins particuliers de la jeunesse ne sont plus à démontrer. À cet effet, un sondage pancanadien, réalisé en 2004 par la firme Ipsos-Reid auprès de 1 200 répondants âgés entre 18 et 35 ans, fournit des données utiles et éclairantes :

- ▣ 75 % des répondants ont manifesté de l'intérêt pour vivre une expérience proposée par un programme d'échanges à l'international;
- ▣ les jeunes Québécois sont plus nombreux à se dire très intéressés par une expérience à l'étranger, soit 53 % par rapport à 44 % pour le reste du Canada;
- ▣ découvrir la vie et la culture d'autres pays, de même que vivre une expérience de travail, sont les principales motivations; 91 % croient qu'il est important de connaître et de participer à d'autres cultures;
- ▣ une très forte majorité de jeunes anticipent des bénéfices personnels à la suite d'une telle expérience; ils sont même convaincus que les retombées sont bonnes pour la société en général;
- ▣ la principale barrière pour partir à l'étranger est de nature économique: plus les revenus sont faibles, plus l'intérêt est grand envers les programmes de mobilité internationale<sup>4</sup>.

Une conclusion s'impose d'elle-même: dans la nouvelle économie du savoir, les jeunes ont développé une véritable culture de la mobilité internationale qu'ils considèrent comme un élément indispensable à la valorisation de leur cheminement personnel et professionnel ainsi que de leur cursus académique. Ils sont parfaitement conscients qu'une formation est dorénavant plus complète, plus appropriée et davantage considérée si elle est enrichie par des parcours à l'étranger, que ce soit pour perfectionner leur connaissance et leur maîtrise de langues secondes, pour accroître leur autonomie personnelle, pour s'immerger dans un contexte culturel différent, ou encore pour mieux se préparer à des carrières qui se déroulent désormais au sein d'équipes multiculturelles dans un environnement mondialisé.

- 1 Commission des communautés européennes (2001). *Un nouvel élan pour la jeunesse européenne*, Livre blanc de la Commission européenne. Bruxelles, p. 60.
- 2 Ministère des Relations internationales (2006). *La politique internationale du Québec. La force de l'action concertée*, Québec, 127 p.
- 3 OFQJ (2005). *La mobilité internationale jeunesse : une véritable priorité*, Mémoire présenté à la ministre des Relations internationales du Québec et ministre responsable de la Francophonie dans le cadre de l'élaboration du nouvel Énoncé de politique d'affaires internationales du gouvernement du Québec, 30 p.
- 4 IPSOS-REID (2004). *International Youth Programs Awareness and Attitudes Among Young Canadians*, Submitted to Foreign Affairs and International Trade Canada.

La mobilité internationale est un axe structurant de formation. Elle est devenue une exigence de plusieurs programmes académiques de collèges et d'universités, de même qu'un préalable pour plusieurs employeurs. À cet effet, plusieurs spécialistes sont d'avis qu'au-delà des échanges de savoirs et de connaissances, elle permet aux jeunes adultes :

- ▣ de développer ou de renforcer leur autonomie et leur indépendance, leur sens de l'initiative et leur capacité d'adaptation à des environnements pluridimensionnels;
- ▣ d'apprendre à maîtriser le stress inhérent à des situations inconnues;
- ▣ d'accroître leur confiance en soi.

On comprend dès lors encore mieux que la mobilité des jeunes adultes soit maintenant un impératif de notre monde moderne.

## 1.2 L'AXE EUROPE-AMÉRIQUES

L'intégration continentale inhérente à la mondialisation est un phénomène qui touche à la fois l'Europe et les Amériques. Dans le cadre de ses relations internationales, le Québec a développé, dans nombre de domaines, une expertise et une capacité qui le placent dans une position avantageuse, à la jonction de ces deux continents vers lesquels il déploie le plus naturellement des activités soutenues.

Lors des travaux préparatoires du Sommet du Québec et de la jeunesse, en 1999, les membres du chantier *Élargir notre ouverture sur le monde* rappelaient que « l'émergence du Québec comme interface entre l'Europe et les Amériques lui confère un avantage dans l'actuel contexte d'internationalisation des échanges et d'élargissement des espaces économiques »<sup>5</sup>. Ils exprimaient par ailleurs le vœu que les jeunes s'imprègnent de cet avantage et que « par leur créativité, leur dynamisme et leur capacité à être branchés sur les nouveaux courants culturels, ils s'en fassent les porteurs et qu'ils les renouvellent »<sup>6</sup>. L'investissement du Québec à cet égard permet de stimuler et de nourrir cette vitalité chez les jeunes pour des expériences de mobilité qui créent assurément des retombées pour la société québécoise.

En 2008, à l'occasion des rencontres alternées entre les premiers ministres Jean Charest et François Fillon et de la rencontre entre monsieur Charest et le Président de la République française monsieur Sarkozy, serait signée une déclaration commune en matière de relation franco-québécoise. La mobilité de la jeunesse pourrait faire l'objet d'une attention particulière notamment sur le plan de la mobilité de la main-d'œuvre et de l'emploi.

## 1.3 L'EXIGENCE DE L'APPRENTISSAGE INTERCULTUREL

En contexte international, dans le cadre d'un projet de stage par exemple, l'apprentissage interculturel se réalise avec intensité, dans la différenciation permanente, la confrontation des façons de faire, des idées et des valeurs. Qui plus est, la réussite de l'expérience internationale est fonction d'un comportement axé sur l'empathie, le respect, la coopération, toutes qualités requises à la construction d'une société inclusive, capable de tirer profit de la différence. Puisque le Québec doit miser sur l'immigration pour se développer, accroître son taux d'activité en emploi et internationaliser son activité économique, il apparaît incontournable que la jeunesse puisse étendre ses interactions sur la scène internationale afin de la préparer à composer avec la diversité et la complexité culturelle de par le monde<sup>7</sup>.

Enfin, la mobilité internationale contribue à développer le potentiel citoyen des jeunes adultes. Elle est susceptible d'élargir le terrain de l'engagement des jeunes en révélant avec plus d'acuité encore le monde comme « partie intégrante de leur environnement ». Elle aide à prendre en compte sa propre responsabilité et encourage une socialisation susceptible de trouver écho dans l'acquisition d'un esprit davantage solidaire et participatif.

5 Gouvernement du Québec (1999). *Élargir notre ouverture sur le monde*, Rapport du Chantier, Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse. Québec, p. 44.

6 Ibid., p.44.

7 OFQJ (2005). *L'essentielle mobilité internationale des jeunes*, mémoire préparé à l'intention de monsieur Jean Charest premier ministre du Québec dans le cadre de la consultation sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008, 36 p.



Dans un souci de rendre plus accessibles les expériences de mobilité pour les jeunes Québécois et de renforcer l'action des Offices jeunesse internationaux du Québec, la mise sur pied de LOJIQ a conféré un caractère unificateur pour ces organisations. Né d'une volonté politique d'offrir un guichet unique de mobilité internationale, il est devenu l'un des principaux maîtres d'œuvre en matière de programmes de mobilité offerts aux jeunes du Québec. En opérant une meilleure synergie entre les Offices existants et en développant de nouvelles avenues de coopération, LOJIQ consolide une expertise bien établie tout en conservant la personnalité et le caractère distinct de chacun des Offices jeunesse internationaux. La Fondation LOJIQ et les entreprises privées qui y contribuent, constituent un facteur de réussite permettant de valoriser la mobilité des jeunes adultes.

### 2.1 FONDEMENTS DE LOJIQ

Le soutien à la mobilité internationale des jeunes Québécois représente déjà 40 ans d'histoire avec la création de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) en 1968, celle de l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ<sup>8</sup>) en 1984, puis finalement celle de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ) en 2000. Ils partagent tous une mission similaire et des programmes semblables (stages professionnels, relève culturelle, jeunes entrepreneurs, mobilité étudiante, chantier d'insertion, etc.). Chacun de ces Offices a été créé dans un contexte précis, propre à une époque donnée, et a suivi un cheminement inspiré par l'évolution des relations internationales de l'État québécois. Ainsi, l'OFQJ est associé au renforcement de la relation unique et privilégiée entre le Québec et la France, relation qui a permis à des milliers de jeunes d'en être les principaux ambassadeurs. L'OQWBJ s'inscrit dans une relation bilatérale avec la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale. De son côté, l'OQAJ est issue de la « décennie des Amériques » qui a consacré le besoin de développer une connaissance réciproque en consolidant l'axe Nord-Sud.

Grâce aux solides expertises que les équipes de travail ont développées sur le terrain, à leur culture organisationnelle flexible ainsi qu'aux partenariats réciproques établis, les Offices jeunesse internationaux du Québec constituent aujourd'hui un réseau dont l'étendue n'a d'égale que la qualité des individus et des organisations qui gravitent en leur sein. Partenariats, maillages et réseaux: l'interdépendance n'est pas une réalité qui se limite aux pays, aux sociétés ou aux États. Elle est aussi le lot des organisations qui y oeuvrent. Dans la continuité de ses initiatives en faveur de la mobilité internationale des jeunes, LOJIQ s'appuie sur les principes suivants:

#### ] L'accessibilité:

- sur le plan économique;
- à une diversité de clientèles;
- à une offre souple, plaçant le jeune au coeur du processus et lui donnant l'occasion de réaliser son projet;
- à un soutien et un accompagnement adaptés aux différents besoins;
- à l'ensemble des jeunes de toutes les régions du Québec.

#### ] La réciprocité:

- afin que le Québec puisse accueillir un plus grand nombre de jeunes de l'étranger et tisser un maximum de liens avec d'autres organisations;

8 OQWBJ a été connu à l'origine sous la désignation AQWBJ.

### ▣ L'établissement de partenariats:

- avec des entités publiques, privées, coopératives et communautaires;
- avec des instances internationales telles l'UNESCO, l'Union Européenne et l'Organisation Ibéro-américaine de la jeunesse (OIJ);
- avec des ONG;
- afin d'assurer des liens tangibles avec des réseaux diversifiés;
- pour relever les défis de la mondialisation.

Les actions et partenariats développés avec des organisations et entreprises au Québec et à l'étranger, rehaussent l'efficacité des services offerts aux jeunes. De par son expertise et ses nombreux réseaux, LOJIQ est également un partenaire proactif sur le plan des priorités gouvernementales édifiées au fil du temps.

Ainsi, en 2007, le gouvernement du Québec reconnaissait la maîtrise d'œuvre de LOJIQ en tant que guichet unique pour les services de mobilité jeunesse internationale. Un projet de loi est actuellement en élaboration pour octroyer à LOJIQ un cadre juridique en la matière.

## 2.2 LES TERRITOIRES DESSERVIS

LOJIQ peut compter sur un vaste réseau de partenariats et d'ententes bien établies de par le monde. La synergie opérée entre les Offices au sein de LOJIQ a également permis de développer de nouvelles avenues de collaboration avec des pays tiers afin de rehausser les possibilités d'échanges pour la jeunesse québécoise.

**TABLEAU 1** | DESTINATIONS ET TERRITOIRES COUVERTS PAR LOJIQ

Europe	OFQJ	France Départements et territoires outre-mer français Pays tiers en tandem franco-québécois
	OQWBJ	Wallonie et Bruxelles-Capitale Pays tiers en tandem Wallonie-Bruxelles / Québec
Amériques	OQAJ	Amérique du Nord (Etats-Unis et Mexique) Amérique centrale Amérique du Sud Caraïbes
Autres	Pays tiers & Organisations internationales (en cours ou en développement)	Allemagne Chine Inde Espagne (Catalogne) UNESCO Francophonie Union Européenne Organisation Ibéro-américaine de la jeunesse (OIJ)

## 2.3 PRINCIPAUX AXES D'INTERVENTION ET CLIENTÈLES

Les jeunes adultes du Québec peuvent compter sur une diversité de programmes afin de soutenir leur projet à l'international. Bien que chacun des Offices offre des services adaptés, tous partagent des principes communs liés aux axes d'intervention, aux clientèles desservies ainsi qu'aux types de projets admissibles.

**TABEAU 2** SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX AXES, CLIENTÈLES ET PROJETS DE LOJIQ

AXES	CLIENTÈLES
Entrepreneuriat	Créateurs d'entreprises, propriétaires de petites entreprises et agents de sensibilisation (Défi de l'entrepreneuriat jeunesse).
Art et culture	Artistes, créateurs techniciens du spectacle et gestionnaires d'entreprises culturelles, étudiants en arts et communications.
<b>Développement de l'employabilité et formation de la main-d'œuvre</b>	<b>Jeunes professionnels, chercheurs d'emploi, jeunes en démarche d'insertion socioprofessionnelle, étudiants.</b>
Engagement citoyen	Jeunes professionnels ou étudiants mobilisés autour de grands enjeux sociaux contemporains.
Développement durable	Jeunes professionnels ou étudiants engagés dans des actions environnementales et sociales à portée durable.

## 2.4 FONDATION LOJIQ

La Fondation LOJIQ apporte un soutien financier aux trois organismes composant les Offices jeunesse internationaux du Québec. Ce soutien financier les aide à remplir leur mission : appuyer les jeunes adultes québécois dans la réalisation de leur projet à l'international.

Dans la foulée des démarches entreprises afin d'établir un guichet unique en matière de services de mobilité jeunesse internationale et de développer de nouvelles initiatives profitables pour la société québécoise, la Fondation LOJIQ a débuté ses activités en 2007 en mettant à profit la contribution de plusieurs entreprises du secteur privé, une première. À l'origine de cette Fondation, une campagne de levée de fonds réalisée en 2004 par l'Office franco-québécois pour la jeunesse, avait permis de ramasser plus d'un million de dollars et de soutenir les programmes existants en plus du nouveau volet *Synergie entreprises* initié dans le cadre du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse par le Secrétariat à la jeunesse.

La Fondation LOJIQ est un organisme sans but lucratif administré par un conseil d'administration indépendant formé de dix-huit (18) gens d'affaires et représentants de la société civile.



Les possibilités offertes aux jeunes adultes par LOJQ sur le plan du développement de l'employabilité et de la formation de la main-d'œuvre se déclinent sous la forme de chantiers d'insertion, de stages collectifs et de stages individuels. En fonction des besoins particuliers de qualification et de leur statut sur le marché du travail, les jeunes ont l'occasion de développer leur potentiel socioprofessionnel dans un contexte motivant qui facilite leur apprentissage. Ces interventions n'auraient pu être développées sans le soutien financier d'Emploi-Québec.

### 3.1 ENTENTES ET PARTENARIATS POUR L'OFFRE DE SERVICES

Les Offices jeunesse internationaux ont tous les trois des ententes avec Emploi-Québec dans le cadre de la mise en œuvre de mesures de développement de l'employabilité au chapitre de la mesure PPE. Bien que les objectifs soient sensiblement les mêmes pour tous, les Offices ont toutefois développé des approches et des programmes qui leur sont propres. Trois modèles d'intervention coexistent issus d'un partenariat spécifique pour l'actualisation des mesures. L'ensemble de ces trois ententes représente un engagement financier triennal de 2,1 M pour l'exercice 2007-2009. Au cours de l'année 2007-2008, ce sont 226 jeunes adultes qui ont bénéficié d'une participation dans le cadre de l'une ou l'autre de ces ententes.

#### 3.1.1 Entente OFQJ / Emploi-Québec

En 1995, l'OFQJ conclut sa première entente triennale dans le cadre d'un nouveau partenariat avec la SQDM pour le soutien à son programme Formation & emploi. Les objectifs poursuivis alors s'articulent autour d'un soutien destiné aux jeunes sans-emploi qui souhaitent prendre part à un stage de perfectionnement professionnel et acquérir une expérience qualifiante de travail en France. Les critères d'admissibilité sont souples et reposent sur une analyse des besoins des candidats plutôt que sur leur niveau de scolarisation. L'entente sera renouvelée à trois reprises sous cette forme et une banque de stages sera développée pour faciliter les collaborations avec les entreprises françaises d'accueil. Simultanément, les homologues de l'OFQJ France développent également un programme similaire permettant ainsi une réciprocité dans les interventions de qualification de la relève.

En 1998, en contexte de création de l'agence Emploi-Québec, la forme de l'entente sera révisée et s'inscrira désormais à l'intérieur de l'approche PPE pour actualiser des stages à l'étranger comme moyen d'action visant à améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. La banque de stages sera spécifiquement requise par l'entente. Toutefois celle-ci ne sera plus considérée par Emploi-Québec dans l'entente renouvelée en 2001. Cette année, qui correspond également à l'évaluation positive du programme, sera difficile sur le plan de la révision des conditions de réalisation et d'admissibilité des candidats. Une réorientation importante s'opère alors en fonction des publics plus éloignés du marché du travail. Ces nouvelles dispositions seront également plus contraignantes avec l'entente de 2004, en introduisant une réduction progressive des candidats de niveau universitaire sans-emploi ou en emploi précaire ainsi qu'une révision à la baisse du financement de l'entente. Depuis, le programme Formation & emploi tente de maintenir un équilibre en permettant aux jeunes plus éloignés du marché du travail de vivre une expérience qualifiante, mais aussi aux jeunes sans-emploi plus autonomes de profiter des possibilités offertes par la banque de stages. Cette dernière entente avec Emploi-Québec fragilise de façon importante la banque de stages disponibles pour les jeunes Québécois et ce, en réduisant le nombre d'effectifs pour le pourvoyeur de stages ainsi que le seuil de qualifications requises qui ne correspond plus, dans certains cas, aux exigences minimales des organismes et entreprises qui offrent des possibilités de stages à l'étranger.

### 3.1.2 Entente OQAJ / Emploi-Québec

La première entente triennale avec Emploi-Québec s'est conclue en 2001 dans le cadre de la mesure PPE. Cette première entente prévoyait un démarrage progressif et une enveloppe budgétaire annuelle croissante. Lors de la mise en œuvre de l'entente, l'OQAJ a orienté son action vers les clientèles éloignées du marché du travail et s'est adjoint la collaboration des organismes d'insertion pour la réalisation des projets et l'accompagnement des participants. L'entente a été renouvelée sous la même forme en 2004, puis en 2007. Les interventions réalisées reposent essentiellement sur des projets de groupes et quelques stages individuels en milieu de travail. L'OQAJ n'a pas de banque de stages; il revient aux stagiaires de trouver eux-mêmes leur endroit de stage.

### 3.1.3 Entente OQWBJ / Emploi-Québec

L'entente entre Emploi-Québec et l'OQWBJ est la plus récente. Elle a été conclue sur une base annuelle en 2003, reconduite en 2004, pour la réalisation de projets pilotes dans le cadre de la mesure PPE. L'expérience pilote s'est avérée concluante et une nouvelle entente est conclue en 2005 afin de soutenir la réalisation de projets de groupe et de projets de stages individuels. En 2007, l'entente sera consolidée sur la base d'un financement triennal.

## 3.2 PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS VOILETS D'INTERVENTION

Les mesures internationales de LOJIQ sur le plan de l'emploi soutiennent actuellement une clientèle inactive, faiblement scolarisée et éloignée du marché du travail et, dans une mesure nettement moindre, une clientèle davantage scolarisée, mais néanmoins inactive et éprouvant des difficultés d'accès à l'emploi.

Les mesures de LOJIQ consistent à soutenir toutes les personnes dans leurs démarches visant à intégrer durablement le marché du travail. Ces mesures constituent un des importants leviers permettant d'améliorer leur niveau de compétences. Pour certains qui sont plus éloignés du marché du travail, l'insertion en emploi nécessite des investissements plus substantiels et un accompagnement accru (projet de groupe). Pour d'autres, il suffira de lever certains obstacles en vue de favoriser leur participation ou leur maintien en emploi (stage individuel en milieu de travail) par des acquis professionnels spécifiques déterminant dans leur domaine de formation.

### 3.2.1 Les chantiers d'insertion

Dans le cas du chantier d'insertion, les jeunes sont amenés à travailler au sein d'un chantier de travail communautaire à la suite d'une formation avant-départ qui les prépare à l'expérience, en plus de les outiller pour leur insertion socioprofessionnelle. Bien que chacun puisse établir des objectifs personnels reliés au projet, les jeunes sont appelés à exercer des tâches dans le cadre d'un projet collectif ayant des retombées pour les communautés. Ces projets sont réalisés sous la supervision de leurs intervenants et des vis-à-vis de la communauté qui les accueille. La réalisation de ces activités est opérée en partenariat avec des organismes d'insertion socioprofessionnelle qui se portent garants de l'accompagnement du groupe et de l'intervention personnalisée qui le sous-tend.

Les clientèles rejointes par les chantiers d'insertion sont essentiellement de jeunes adultes à risque de chômage prolongé et souvent très éloignés du marché du travail:

- ▣ jeunes adultes en démarche d'insertion socioprofessionnelle;
- ▣ clientèle peu ou faiblement scolarisée et décrocheurs;
- ▣ prestataires de l'assistance-emploi;
- ▣ prestataires de l'assurance-emploi;
- ▣ sans soutien public du revenu.

Puisque la plupart des participants à ces chantiers n'ont pas terminé leurs études secondaires, un des objectifs poursuivis par ces activités est d'accroître les retours en formation. Ces expériences ont également pour but de faciliter l'intégration au marché du travail et le maintien en emploi.

Il faut également souligner la contribution de plusieurs organisations, au Québec et à l'étranger, dans la mise en œuvre et le soutien aux projets de chantiers d'insertion. En effet, ces projets mobilisent les acteurs locaux et régionaux interpellés par les objectifs poursuivis et les retombées qu'ils génèrent pour les collectivités.

**TABLEAU 3** | DESCRIPTION ET DURÉE DES ACTIVITÉS  
DES CHANTIERS D'INSERTION

### PRÉPARATION AVANT-DÉPART (FORMATION)

**Durée:** entre 4 et 14 semaines à temps plein

**Activités:**

- ateliers de développement personnel et social;
- orientation scolaire et professionnelle;
- cours académiques (anglais, français, mathématiques);
- formation linguistique (selon pays d'accueil);
- activités d'autofinancement;
- préparation au stage à l'étranger (relations interculturelles et logistique).

### RÉALISATION DU CHANTIER DE TRAVAIL À L'ÉTRANGER

**Durée:** entre 2 et 4 semaines à temps plein

**Activités:**

- chantier de travail communautaire;
- suivi individuel et de groupe;
- hébergement communautaire et/ou en famille d'accueil;
- activités culturelles complémentaires.

### ACTIVITÉS DE SUIVI AU RETOUR

**Durée:** entre 1 et 3 semaines à temps plein

**Activités:**

- actualisation d'un plan d'action vers le retour aux études ou l'intégration en emploi
- intégration des acquis
- gestion du choc de retour

### 3.2.2 Les stages collectifs

Les stages collectifs se préparent en groupe mais, à la différence des chantiers, ils reposent sur la réalisation d'un stage professionnel individuel en entreprise. La formule du stage collectif correspond à une clientèle apte à la réalisation d'un stage individuel mais qui nécessite toutefois un encadrement pédagogique. Ainsi, les jeunes sont accompagnés à l'étranger de façon à être encadrés dans le bon déroulement et l'assimilation des acquis au cours du stage.

Les stages collectifs s'adressent à des jeunes chercheurs d'emploi à risque de chômage prolongé:

- ▣ prestataires de l'assistance-emploi;
- ▣ prestataires de l'assurance-emploi;
- ▣ sans soutien public du revenu.

Cette mesure offre à des jeunes adultes éloignés du marché du travail, mais démontrant néanmoins une certaine autonomie, l'occasion de réaliser un stage dans un domaine d'activité spécifique.

**TABLEAU 4** DESCRIPTION ET DURÉE DES ACTIVITÉS  
DES STAGES COLLECTIFS

#### PRÉPARATION AVANT-DÉPART (FORMATION)

**Durée:** entre 2 et 8 semaines à temps plein

**Activités:**

- ateliers de développement personnel et social;
- orientation professionnelle;
- formation linguistique (selon pays d'accueil);
- activités d'autofinancement;
- préparation au stage à l'étranger (relations interculturelles et logistique).

#### RÉALISATION DES STAGES À L'ÉTRANGER

**Durée:** entre 4 et 10 semaines à temps plein

**Activités:**

- stage individuel en entreprise;
- suivi individuel;
- activités culturelles complémentaires.

#### ACTIVITÉS DE SUIVI AU RETOUR

**Durée:** entre 1 et 3 semaines à temps plein

**Activités:**

- actualisation d'un plan d'action pour l'intégration en emploi;
- intégration des acquis;
- gestion du choc de retour.



### 3.2.3 Stages individuels en milieu de travail

Les stages individuels en milieu de travail permettent à de jeunes chercheurs d'emploi d'acquérir une expérience de travail significative. Ils peuvent ainsi réaliser un stage supervisé afin de rehausser leur potentiel d'intégration au marché du travail et accroître leur autonomie. La majorité des stagiaires a une formation postsecondaire mais éprouve des difficultés d'intégration au marché du travail en raison, notamment, de l'absence d'une première expérience de travail qualifiante dans leur champ d'études.

La réalisation des stages individuels se déroule au sein d'entreprises et d'organisations à l'étranger qui agissent à titre d'employeurs d'accueil. La période de stage est suffisamment significative (entre 4 et 24 semaines à temps plein) afin que le jeune puisse contribuer concrètement à la réalisation d'un mandat. À leur retour, les stagiaires peuvent s'appuyer sur une expérience de travail concrète souvent très appréciée des employeurs qui y voient les possibilités d'adaptation du candidat et son ouverture à la diversité.

Les stages individuels s'adressent à des jeunes chercheurs d'emploi scolarisés à risque de chômage prolongé:

- ▣ prestataires de l'assistance-emploi;
- ▣ prestataires de l'assurance-emploi;
- ▣ sans soutien public du revenu;
- ▣ en emploi précaire (hors du champ de formation)

Pour actualiser son programme Formation & emploi, l'OFQJ met à profit un important réseau d'entreprises françaises par le biais d'une banque de stages avec laquelle il est en mesure d'offrir des stages qualifiants grâce aux liens de confiance qu'il a su établir et maintenir au fil du temps. L'OQWBJ, quant à lui, développe des ententes de stage avec des entreprises wallonnes et bruxelloises, des assises fertiles à l'établissement de partenariats à plus long terme pour le renforcement et l'élargissement d'une banque de stages.

## 3.3 RÉSULTATS ET RETOMBÉES DES MESURES

Une étude récente de la Direction de l'évaluation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale démontre que les soutiens gouvernementaux affectés aux mesures actives sont rentables et génèrent des retombées profitables pour la société québécoise:

**C'est ainsi qu'on peut constater que la plupart des mesures permettent un retour sur l'investissement assez rapide (...). Chaque dollar investi par le gouvernement génère des gains pour les participants et pour la société très souvent bien supérieurs à la dépense gouvernementale.<sup>9</sup>**

Les ententes conclues entre les Offices et Emploi-Québec contribuent à accroître le rendement sur l'investissement de la mesure PPE puisque les résultats opérés sont concluants sur le plan des bénéfices encourus pour les participants. À cet effet, les mesures opérées par l'OFQJ et l'OQAJ dans le cadre du programme PPE ont été évaluées par Emploi-Québec respectivement en 2001 et 2007<sup>10</sup>. Les retombées et effets des interventions ont été documentés et démontrent des gains notables chez les jeunes plus éloignés du marché du travail ainsi que pour les jeunes sans-emploi plus scolarisés mais éprouvant des difficultés d'intégration en emploi.

9 MESS (2007). *Étude sur l'investissement relié à la participation aux mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec*, Direction de l'évaluation p.17

10 L'évaluation du programme *Formation et Emploi* de l'OFQJ a été effectuée en 2001 par la DRESS, celle de la mise en œuvre du programme *Passerelles* de l'OQAJ, en 2007, conjointement à un sondage à l'intention des participants de ce programme.

### 3.3.1 Les clientèles plus éloignées du marché du travail

Les résultats mesurés par l'évaluation de la Direction de l'évaluation du MESS pour le programme Passerelle de l'OQAJ, en 2007, démontrent que les expériences de mobilité internationale profitent grandement aux jeunes éloignés du marché du travail. Plus d'une centaine de participants ont été interrogés dans le cadre de l'évaluation. Ils provenaient de huit régions du Québec et avaient pris part à un projet entre 2004 et 2005. De façon générale, les évaluateurs soulignent que les jeunes ayant pris part à une telle expérience acquièrent de nouvelles attitudes et de nouvelles compétences génériques facilitant leur mise en mouvement au retour. Les résultats obtenus en termes d'insertion socioprofessionnelle sont supérieurs, de 13 %, à ceux obtenus dans le cadre d'un PPE traditionnel.

#### Profil des jeunes avant la participation:

- ▣ la majorité des jeunes était âgée entre 20 et 24 ans (51,9%);
- ▣ près du tiers était prestataire de l'assistance-emploi (32,4%), le quart était prestataire d'assurance-emploi (24,5%) et un autre quart était sans soutien public du revenu (24,0%);
- ▣ 71,8% des jeunes avaient une scolarité équivalente à un diplôme d'études secondaires (DES) ou inférieure à celui-ci et plus de la moitié avait décroché des études avant la fin de leur secondaire;
- ▣ 67,7% d'entre eux n'avaient jamais participé à une mesure d'Emploi-Québec. Chez les jeunes qui avaient eu accès à une telle mesure, 39% d'entre eux avaient pris part au projet Solidarité Jeunesse.

Il s'agit donc de jeunes qui éprouvent de sérieuses difficultés à intégrer le marché du travail et qui vivent des situations d'exclusion à différents degrés et qui, trop souvent, n'ont connu que des échecs. Ils sont faiblement scolarisés et plusieurs ont éprouvé des problèmes psychosociaux (dépendance à l'alcool ou aux drogues, violence, détresse psychologique, itinérance, etc.). À noter que le taux d'abandon pour ce type de projet est très faible puisque **95%** des participants complètent la mesure.

#### Les effets et retombées de la participation:

- ▣ **93,6%** des jeunes étaient en action à la suite à leur participation
- ▣ **60,5%** avaient effectué un retour aux études (pour terminer leur DES notamment)
- ▣ **74,6%** d'entre eux avaient connu une expérience de travail rémunéré
- ▣ **41,5%** des jeunes ont combiné emploi et études
- ▣ **98,1%** se sont dit assez ou très satisfaits de leur participation au projet

Compte tenu du type de clientèle, les résultats sont très favorables à la consolidation et à la promotion de ce type d'intervention auprès des jeunes marginalisés. L'évaluation souligne notamment que le projet permet des gains appréciables pour les participants. Pour ces jeunes, les effets d'une telle expérience se traduisent par une plus grande confiance en eux-mêmes, l'acquisition d'une conscience citoyenne ainsi que l'élargissement de leur réseau social. Sur le plan du développement des compétences, l'évaluation a permis d'interroger les participants en regard des compétences génériques qu'ils ont développées au cours de la participation (tableau 5).

TABLEAU 5

## DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES EN LIEN AVEC LA PARTICIPATION DES JEUNES ÉLOIGNÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

LA PARTICIPATION A PERMIS DE...	PARTICIPANTS PLUTÔT EN ACCORD (%)
Apprendre une nouvelle langue	92,3
Mieux communiquer avec les autres	90,0
Créer des liens, briser l'isolement	89,3
Développer sa capacité à travailler en équipe	88,7
Se prendre en mains, redonner le goût d'agir	87,9
Développer des méthodes de travail	84,9
Développer le sens des responsabilités et l'autonomie	84,6
Améliorer les connaissances relatives à un métier	81,0
Retrouver ou développer des habitudes de travail	79,2
Améliorer les chances de trouver un emploi	77,5
Renforcer le goût de retourner aux études	72,8

Source: Données tirées du rapport d'évaluation du programme Passerelle, *Sondage auprès des participants*, tableau 14, MESS, p.26.

### 3.3.2 Les clientèles plus scolarisées en difficulté d'intégration

Les jeunes plus scolarisés participant à nos mesures, éprouvent également des difficultés relativement à leur intégration au marché de l'emploi. Ce sont souvent des jeunes en quête d'une première expérience de travail qualifiante dans leur domaine d'études. Notre expérience d'accompagnement des jeunes sans-emploi de niveau post-secondaire nous informe que ces derniers ont plus de difficultés qu'auparavant à intégrer le marché du travail. À cet effet, la politique *L'emploi, passeport pour l'avenir* (MESS, 2005) soulignait la relative détérioration de la situation des diplômés universitaires sans toutefois en connaître les causes.

Cette situation est préoccupante au point de vue des aides à opérer pour soutenir les diplômés inactifs. Pour cette clientèle, le fait de réaliser un stage à l'international offre une valeur ajoutée et améliore les chances d'intégrer un emploi au retour. Toutefois, les ententes dans le cadre de PPE restreignent l'accessibilité de cette clientèle, peu importe son statut et ce, malgré l'augmentation de la demande. Pour fin d'illustration, nous évoquerons le programme Formation & emploi que gère l'OFQJ, programme pour lequel la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DRESS) a réalisé une évaluation en 2001.

Il fut démontré les changements suivants dans la situation d'emploi des répondants:

- ▣ à l'issue du stage, 45% des répondants définissaient leur emploi comme étant permanent (ce qui n'était le cas pour aucun d'eux avant le stage);
- ▣ la comparaison des revenus pré et post-stage démontrait des « revenus nettement supérieurs » après le stage qu'avant celui-ci, soit une hausse du revenu moyen de l'ordre de 123 \$ par semaine;
- ▣ à l'inverse, on observait une baisse également significative de l'utilisation des prestations d'assistance-emploi ou d'assurance-emploi;
- ▣ 93% des jeunes ont beaucoup ou assez mis en pratique leurs connaissances et acquis de nouvelles connaissances ou compétences lors de leur stage.

Dans le cadre de l'évaluation du programme Formation & emploi, les participants ont été interrogés afin de rendre compte de leur perception relativement au lien entre leur stage et les études réalisées ainsi que sur la mise en pratique de leurs connaissances et l'acquisition de nouveaux savoirs.

**TABLEAU 6** PERCEPTION DES PARTICIPANTS PLUS SCOLARISÉS EN DIFFICULTÉ D'INTÉGRATION À PROPOS DU LIEN ENTRE LES ÉTUDES ET LE STAGE RÉALISÉ

LE STAGE ÉTAIT RELIÉ...	PARTICIPANTS BEAUCOUP OU ASSEZ EN ACCORD (%)
À vos études	76
À votre expérience de travail antérieure	47

Source: Données tirées du rapport d'évaluation du programme Formation & emploi, MESS, p.15

**TABLEAU 7** PERCEPTION DES PARTICIPANTS PLUS SCOLARISÉS EN DIFFICULTÉ D'INTÉGRATION À PROPOS DE LA MISE EN PRATIQUE DES CONNAISSANCES

LE STAGE A PERMIS...	PARTICIPANTS BEAUCOUP OU ASSEZ EN ACCORD (%)
D'acquérir de nouvelles connaissances ou compétences	88
De mettre en pratique mes connaissances	71

Source: Données tirées du rapport d'évaluation du programme Formation & emploi, MESS, p.17

C'est donc dire que l'accès facilité à une expérience de travail qualifiante pour les nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi, peut être déterminant pour l'insertion durable des jeunes. Aucune avenue se révélant fructueuse à cet égard ne saurait être laissée au hasard. Conséquemment, le fait de posséder un diplôme, universitaire ou non, ne devrait en aucun cas être un frein aux expériences de mobilité qui visent l'emploi et qui s'adressent à des jeunes démunis financièrement.

Enfin, qu'il s'agisse de l'OFQJ ou de tout autre organisme jeunesse, il importe que des capacités d'ingénierie de projets soient démontrées. Plus encore, les organismes jeunesse internationaux, entre autres, doivent se montrer résolument proactifs en matière d'accès aux projets de mobilité. L'offre de projets de stages internationaux pour chercheurs d'emploi, diplômés ou non, doit être rendue plus accessible car elle est insuffisante au regard des retombées positives qu'elle engendre et de notre responsabilité collective face à la relève.

Les mesures internationales de LOJIQ offrent des résultats d'insertion remarquables et se distinguent par la valeur ajoutée décrite précédemment. Les résultats des projets réalisés dans le cadre des ententes entre LOJIQ et Emploi-Québec rencontrent les objectifs actuels du gouvernement en termes d'intégration en emploi, de formation et de qualification de la main-d'œuvre.

### 3.4 TÉMOIGNAGES DE PARTICIPANTS

Afin de compléter la démonstration des effets des mesures internationales de développement de l'employabilité, nous souhaitons présenter quelques témoignages pouvant décrire l'impact d'une telle expérience pour les jeunes participants :

*« Quand j'ai lâché l'école, j'avais 16 ans. Je n'avais pas une grosse estime de moi, je me droguais, je me foutais de tout, et les professeurs à l'école me disaient que je finirais sur le « b.s. » et que je ne réussirais pas dans la vie. [...] En participant à ce projet, je venais chercher de l'estime face à moi-même, de la confiance, du courage et tout ce que j'avais perdu. [...] Maintenant, je me connais mieux, j'ai plus confiance en moi, je suis plus motivée pour l'école. [...] Enfin, dans ma vie, je veux entreprendre de quoi et ne pas le lâcher, être fière de moi et finir mon secondaire 5, pour ensuite aller au cégep. J'aimerais bien étudier en éducation spécialisée ou en travail social. [...] Je sais qu'il y aura encore plein de défis à relever dans ma vie. La différence, c'est que maintenant je sais que je peux le faire. Le Guatemala, c'est vraiment une belle expérience pour nous aider et aussi nous prouver qu'on est meilleur qu'on le pense si on y met les efforts. [...] Merci à tous les gens qui ont contribué au projet Eldorado. C'est de l'espoir que vous m'avez donné. »*

**] Émilie R., 18 ans, participante OQAJ  
dans le cadre de Passerelle**

*« Dès le départ, mes objectifs en faisant le projet étaient de terminer mon secondaire 5, d'obtenir mon diplôme, de continuer dans un cours spécialisé et ensuite, de me trouver un bon emploi. Je savais que j'avais besoin de soutien, de motivation et d'encadrement. »*

**] Jonathan F., 20 ans, participant OQAJ  
dans le cadre de Passerelle**

*« C'est à l'école hôtelière que j'ai appris que ce type d'expérience existait, qu'il était possible d'y accéder. Il serait intéressant de voir plus de publicité pour en promouvoir l'accessibilité, pour motiver les jeunes à ne pas décrocher. [...] Mon expérience en Belgique est considérable lorsqu'il s'agit de postuler pour des emplois : elle est un grand atout pour mon curriculum vitae. »*

**] Élise G., stagiaire OQWBJ  
en restauration et hôtellerie, 2007**

*« Avant le stage, j'étais sans emploi. Mon expérience de travail outre-mer a été une bonne aide pour me trouver un emploi dans mon domaine d'études et dans ma région. La débrouillardise que j'ai acquise m'a permis facilement de me faire connaître chez nous. »*

**] Amélie B., stage d'assistante  
à la coordination  
Programme Formation & emploi 2007, OFQJ**

*« C'était une décision que je ne regretterais point et qui allait, littéralement, changer ma vie. En effet, je crois n'avoir jamais connu dans ma vie trois mois aussi intéressants et décisifs pour mon avenir. On me trouva changé à mon arrivée, plus dynamique, optimiste, entreprenant. C'est peut-être pour cette raison que je ne tardai pas à me trouver un emploi, dont je n'aurais même osé rêver si cela n'avait été de mon séjour en France qui m'avait fait voir le monde sous un autre jour. »*

**] Jean-François C., stage de journaliste  
rédacteur-reviseur  
Programme Formation & emploi 2005, OFQJ**

Les intervenants auprès des jeunes participants ainsi que les employeurs qui bénéficient des retombées d'une main-d'œuvre formée en contexte de mobilité internationale, s'entendent pour dire qu'une telle expérience profite grandement aux individus ainsi qu'aux organisations qui les emploient :

*« Pour ce qui est du développement des compétences, je crois que ce projet a mené à beaucoup d'acquis. [...] Sur les six apprentis jardiniers qui participèrent au stage, trois travaillent en agriculture à temps plein cet été. »*

**] Maxime de Montgaillard, coordonnateur  
au Service Animation Jeunesse de l'Outaouais (SAJO),  
« Les Ateliers des Jardins Wallons », projet de l'OQWBJ**

*« En revenant de Belgique, les participants ont choisi pour la plupart de persévérer et de se perfectionner dans une branche ou l'autre. C'est donc dire que non, ils ne sont pas tous affranchis, mais oui ils se sont tous trouvés une direction et c'est le prochain pas qu'ils avaient à faire pour mener à bien leur démarche. »*

**] Nicolas Pattee, intervenant accompagnateur à la  
Maison Dauphine,  
Projet avec des jeunes de la rue, OQWBJ  
« Créateurs de rue à Chassepierre », 2003**

*« Un jeune qui commence chez nous et qui a connu une expérience à l'international arrive avec un bagage qui le place déjà quelques coches au-dessus. »*

**] Benoît Rocheleau, Rio Tinto Alcan**

Tel que nous l'avons présenté dans les sections antérieures, le caractère formateur des expériences de mobilité engendre des retombées non négligeables pour la qualification des jeunes adultes québécois en quête d'intégration. Fort d'une expertise éprouvée en la matière, LOJIQ peut à présent démontrer le bien-fondé de ses actions de même que les résultats positifs qu'ils génèrent pour la jeune main-d'œuvre et le marché du travail québécois.

Compte tenu du climat actuel propice à la reconnaissance des initiatives internationales ainsi que des nouvelles orientations gouvernementales en la matière, LOJIQ entend faire valoir le potentiel sous-exploité de ses interventions. Dans le cas des stratégies envisagées par le gouvernement québécois pour accroître la participation des jeunes à la société, notamment par l'emploi et la qualification, LOJIQ veut faire valoir la pertinence des expériences réalisées dans un contexte de mobilité internationale. Ainsi, un partenariat élargi entre LOJIQ et Emploi-Québec, dans le cadre du nouveau Pacte pour l'emploi, serait bénéfique pour la jeunesse et la société québécoise.

### 4.1 DE NOUVELLES ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES FAVORABLES

Dans la foulée des discussions entourant la création d'un nouvel espace économique, notamment entre le Québec et l'Union européenne, le Québec souhaite conclure des ententes relatives à l'immigration de travailleurs qualifiés ainsi qu'à la mobilité de la main-d'œuvre. À cet égard, LOJIQ occupe une place de choix et peut contribuer aux stratégies promulguées par Québec pour assurer son développement économique et répondre aux besoins des entreprises<sup>11</sup>. L'action de LOJIQ contribue également à l'atteinte des objectifs du nouvel espace économique du Québec. La réciprocité, inhérente aux échanges et aux divers réseaux de LOJIQ, participe à la mobilité de la main-d'œuvre mais aussi à l'accueil de nouveaux jeunes travailleurs immigrés. À preuve, le programme Formation & emploi de l'OFQJ a une incidence sur l'établissement au Québec de jeunes professionnels français: sur les 327 participants français ayant réalisé un stage en entreprise au Québec en 2006, 109 avaient entrepris des démarches d'immigration ou s'apprêtaient à le faire<sup>12</sup>. Le projet d'accord sur la mobilité de la main-d'œuvre, notamment au chapitre de la reconnaissance des compétences, permettra à LOJIQ de mieux orienter les jeunes européens accueillis quant aux perspectives du marché du travail québécois.

La Stratégie d'action jeunesse du Québec 2006-2009 souligne l'importance des efforts à engager pour accentuer la présence des jeunes Québécois sur la scène internationale et accroître leur ouverture sur le monde. La mobilité internationale des jeunes représente un axe structurant de formation, d'employabilité et de qualification. Le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse, actuellement en élaboration, entendrait prioriser la mobilité internationale des jeunes Québécois en tant qu'enjeu majeur dans un environnement mondialisé. Des actions concrètes seront établies à cet effet et LOJIQ souhaite que des objectifs au plan de l'emploi puissent être inclus au chapitre de la mobilité internationale.

Le projet de loi, actuellement sous étude et qui vise à conférer à LOJIQ une juridiction en matière de mobilité internationale pour la jeunesse vers tous les pays, viendrait cristalliser les intentions gouvernementales et reconnaître l'importance du savoir-faire des Offices jeunesse internationaux du Québec. Toutes les conditions seraient ainsi réunies pour faire de LOJIQ un partenaire incontournable de la stratégie pour l'emploi.

11 Gouvernement du Québec (2008). *Le nouvel espace économique du Québec*, Québec, 28 p.

12 OFQJ, rapport au Conseil d'administration 2006-2007.

## 4.2 LOJIQ : PARTENAIRE DU PACTE POUR L'EMPLOI

L'intervention de LOJIQ peut représenter des contributions non négligeables dans cadre du Pacte pour l'emploi. Tel que nous l'avons esquissé, les actions de LOJIQ au niveau de l'employabilité et de la formation de la main-d'œuvre présagent d'une implication plus soutenue et pourraient être élargies pour maximiser les retombées des interventions. En effet, le savoir-faire de LOJIQ doit être reconnu notamment au niveau de son apport à plusieurs orientations du Pacte pour l'emploi<sup>13</sup>.

- ▣ Soutenir toutes les personnes dans leurs démarches visant à intégrer durablement le marché du travail pour améliorer le niveau de compétences de ces personnes. Un investissement accru étant nécessaire pour soutenir les personnes plus éloignées du marché du travail;
- ▣ Accroître substantiellement le nombre de participants aux programmes ayant fait leurs preuves, dont notamment les PPE;
- ▣ Renforcer les actions visant à offrir une solution de rechange aux jeunes prestataires des programmes d'assistance-emploi;
- ▣ Miser sur les besoins d'accompagnement, de formation, d'acquisition de connaissances de base pour intégrer un emploi notamment chez les jeunes qui ont davantage besoin de développer d'abord des habiletés personnelles et sociales avant d'intégrer le marché du travail;
- ▣ Contribuer à la lutte au décrochage par des expériences visant la persévérance scolaire;
- ▣ Agir sur les travailleurs et les travailleuses en favorisant le développement de leur qualification et la reconnaissance de leurs acquis;
- ▣ Développer des réseaux professionnels internationaux par les jeunes disponibles au travail;
- ▣ Faire face au déclin démographique et à la pénurie de main-d'œuvre qui le sous-tend;
- ▣ Mobiliser des partenaires dans toutes les régions du Québec autour d'un engagement en faveur de l'emploi et de la qualification.

LOJIQ peut ainsi contribuer à l'atteinte de ces objectifs en offrant une expertise de premier plan au chapitre du développement de l'employabilité et de la formation de la jeune main-d'œuvre qu'elle soit sans-emploi ou en démarche de perfectionnement professionnel. Le marché du travail québécois doit pouvoir bénéficier d'un partenaire efficient qui s'appuie sur des réseaux internationaux de confiance. Le Pacte pour l'emploi doit intégrer les nouvelles orientations gouvernementales en matière de mobilité dans son action spécifique à l'endroit de la jeunesse en parcours d'insertion ou de formation continue.

### 4.2.1 Contribution des mesures LOJIQ existantes

Dans la section précédente, nous avons vu que LOJIQ a développé différentes formules et programmes pour soutenir des interventions adaptées aux clientèles en difficultés d'intégration. Que ce soit par le biais des chantiers d'insertion ou des stages collectifs, les jeunes éloignés du marché du travail peuvent bénéficier d'une expérience qualifiante et développer leur employabilité. Les stages individuels, quant à eux, permettent aux jeunes diplômés de niveau postsecondaire qui sont sans emploi d'acquérir une première expérience concrète de travail en lien avec leur champ d'étude. Ces trois mesures LOJIQ, déjà soutenues par Emploi-Québec, s'inscrivent dans les objectifs spécifiques poursuivis par les partenaires du Pacte pour l'emploi.

13 Gouvernement du Québec (2008). *Le Pacte pour l'emploi. Le Québec de toutes ses forces*, 31p.



**TABEAU 8**

**CONTRIBUTIONS DES MESURES LOJIQ EXISTANTES  
AUX OBJECTIFS DU PACTE POUR L'EMPLOI**

MESURES LOJIQ	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Chantier d'insertion	Accroître le bassin de main-d'œuvre jeunesse (18-35 ans) prêt à intégrer un emploi et à contribuer à l'essor économique du Québec;
Stages collectifs	Réduire le nombre de jeunes prestataires de l'assistance sociale; Augmenter le nombre de sans-emploi inscrits dans une démarche d'insertion en emploi.
Stages individuels en milieu de travail	Contribuer au développement d'une main d'œuvre qualifiée et compétente pour répondre aux besoins des entreprises québécoises; Favoriser le développement et l'intégration des réseaux internationaux (contexte d'ouverture des marchés); Réduire le nombre de prestataires d'assistance sociale; Augmenter le nombre de sans-emploi inscrits dans une démarche d'insertion en emploi.

Un soutien accru aux mesures existantes, en lien avec l'approche PPE, permettrait d'accroître l'accessibilité à ce type d'expériences et conséquemment cela rehausserait le nombre de jeunes soutenus et les résultats au plan de la reddition de comptes.

**4.2.2 Nouvelles mesures LOJIQ pour l'emploi**

Au-delà des jeunes sans-emploi, le Pacte pour l'emploi vise à former une main-d'œuvre qualifiée en misant notamment sur les initiatives de formation et de qualification. Dans cet esprit, LOJIQ propose au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de soutenir deux mesures additionnelles en contexte de mobilité internationale pour le coffre à outils d'Emploi-Québec: la première vise la formation continue et le perfectionnement professionnel et la deuxième la persévérance scolaire.

**Formation continue et perfectionnement professionnel**

Outre l'aspiration des jeunes à prendre part à une activité de formation continue ou un perfectionnement professionnel, plusieurs employeurs québécois ont manifesté le désir que leurs jeunes employés puissent être mobiles et ouverts aux échanges d'expertises. Les employeurs sont donc demandeurs de mesure de formation de la main-d'œuvre. Les jeunes travailleurs autonomes ont également la propension de construire une expertise établie dans des réseaux internationaux. Dans le cadre du Pacte pour l'emploi, ces expériences se situent dans l'optique de favoriser le maintien en emploi, le développement de compétences et le perfectionnement du savoir-faire professionnel de la main-d'œuvre en emploi.

Dans cette perspective, LOJIQ offre une expertise développée à partir de projets réalisés par des jeunes professionnels, techniciens ou travailleurs autonomes en emploi. Afin de parfaire leurs compétences et de pouvoir profiter d'un échange d'expertises à l'international, ces jeunes ont eu l'occasion de participer à un colloque ou à une mission ayant pour but de développer un réseau de contacts dans leur domaine ou de se familiariser avec un aspect de leur pratique en milieu de travail. Regroupées dans le cadre du Pacte pour l'emploi, ces interventions pourraient être mieux soutenues et rendues davantage accessibles.

### Persévérance scolaire

En collaboration avec des Centres d'éducation aux adultes et des écoles alternatives, LOJIQ permet à de jeunes étudiants de niveau secondaire de participer à des projets qui s'inscrivent dans la lutte au décrochage scolaire. Il s'agit de projets de groupe comportant un séjour à l'étranger réalisé au terme d'une préparation qui s'échelonne au cours de l'année scolaire. Les objectifs poursuivis par ces expériences sont de consolider les acquis scolaires des participants, mais surtout de soutenir leur motivation à poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention d'un diplôme terminal.

Ce type d'intervention, expérimenté à quelques reprises, concourt aux objectifs de maintien aux études qui sont poursuivis par le Pacte pour l'emploi. Nos ressources actuelles ne permettent cependant pas de rendre cette mesure permanente. Bien que concluantes, ces interventions demeurent marginales dans nos programmes actuels.

**TABLEAU 9** CONTRIBUTIONS DES NOUVELLES MESURES LOJIQ  
AUX OBJECTIFS DU PACTE POUR L'EMPLOI

NOUVELLES MESURES LOJIQ	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Formation continue et perfectionnement professionnel	Contribuer au développement d'une main d'œuvre qualifiée et compétente pour répondre aux besoins des entreprises québécoises; Favoriser le développement et l'intégration des réseaux internationaux en contexte d'ouverture des marchés.
Persévérance scolaire	Intensifier la lutte au décrochage scolaire.

En somme, soutenir les jeunes adultes du Québec dans leurs aspirations à vivre des expériences enrichissantes à l'international, c'est contribuer à notre développement collectif, dans toutes les régions, avec le souci de favoriser leur plein épanouissement et de leur permettre de prendre conscience de leur plein potentiel. Ils pourront ainsi relever les défis futurs pour lesquels nous devons compter sur leur expérience enracinée dans les meilleurs terreaux qui puissent leur être offerts. Il va de soi qu'une expérience de mobilité à travers le monde, étroitement liée à des objectifs de développement des compétences, mérite d'être reconnue comme un aspect révélateur de potentiel qui participe énergiquement à la formation des jeunes Québécois.

## 5. PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE SOUTIEN AUX MESURES DE LOJIQ DANS LE CADRE DU PACTE POUR L'EMPLOI

Afin que les jeunes adultes québécois puissent davantage profiter des bienfaits d'une expérience de mobilité internationale qui souscrit à des objectifs de développement de l'employabilité et de formation de la main-d'œuvre, LOJIQ invite Emploi-Québec à réviser certains aspects des ententes qui régissent sa relation avec les trois Offices dans l'optique de bonifier les interventions réalisées. De plus, LOJIQ souhaite consolider et élargir son action en s'inscrivant à titre de partenaire du Pacte pour l'emploi.

Afin de reconnaître la spécificité et la contribution des interventions de LOJIQ à l'atteinte des résultats des ententes établies de même qu'aux objectifs poursuivis dans le cadre du Pacte pour l'emploi, une révision des principes et des considérations financières doit être discutée. LOJIQ entend amorcer des pourparlers sur des questions relatives à la bonification et à l'harmonisation du financement des ententes ainsi qu'à la nécessité de réaffirmer la raison d'être de ces mesures dans le coffre à outils d'Emploi-Québec. Deux nouvelles initiatives de formation de la main-d'œuvre sont aussi proposées à Emploi-Québec afin de tirer profit de l'expertise de LOJIQ.

### 5.1 HAUSSER LA PARTICIPATION ET LE SOUTIEN FINANCIER AUX MESURES LOJIQ EXISTANTES

Compte tenu de l'importance de la demande des jeunes et compte tenu des résultats favorables et des gains majeurs observés pour les jeunes adultes qui ont déjà participé aux mesures de LOJIQ, nous souhaitons accroître significativement le nombre de jeunes qui pourraient en bénéficier. Pour ce faire, une hausse du financement octroyé aux Offices par Emploi-Québec est jugée nécessaire.

Au-delà de l'augmentation du nombre de participants, cette bonification financière permettrait aussi d'assurer la pérennité des projets de groupe actuellement mise en péril par l'absence de soutien financier consacré à l'accompagnement de ces jeunes éloignés du marché du travail. Il faut souligner que l'accompagnement de cette clientèle à l'international exige des compétences particulières chez les professionnels. La participation d'intervenants d'expérience est un aspect incontournable dans la réussite de ces projets. L'évaluation du programme Passerelle par la Direction de l'évaluation du MESS a aussi reconnu la difficulté que pose l'absence de financement pour l'accompagnement des participants. Comme des sommes doivent y être affectées, un maintien des montants actuellement octroyés aux Offices par Emploi-Québec se traduirait inévitablement par une baisse du nombre actuel de participants.

Afin de garantir la mise en œuvre des projets de mobilité internationale dans une optique d'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes québécois, LOJIQ réitère le besoin de financement additionnel jugé essentiel au développement des mesures actuelles.

#### ] Recommandation 1:

Hausser le soutien financier des mesures existantes afin d'accroître le nombre de participants et de restructurer le financement des projets auprès de la clientèle éloignée du marché du travail pour garantir un encadrement adéquat.

## 5.2 ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ AUX STAGES INDIVIDUELS

Peu importe leur profil d'emploi et leur scolarisation, LOJIQ est sensible aux difficultés rencontrées par les jeunes adultes en regard de leur intégration au marché du travail. Certaines filières d'études postsecondaires, à l'issue de la formation, ne laissent guère de perspectives d'intégration sans réelle expérience de travail dans le domaine. Il convient d'offrir une première expérience qualifiante en lien avec les études réalisées et qui fera en sorte de bonifier leur cursus d'emploi. Tel que nous l'avons explicité, les expériences de stages à l'international opérées par LOJIQ accordent une importance à la mise en application des connaissances et des savoir-faire des participants. Elles occasionnent la mise en pratique de compétences et le développement de qualifications utiles à l'intégration.

### ] Recommandation 2:

Abolir les ratios (% de candidats postsecondaires éligibles) ayant pour effet de restreindre l'accessibilité aux candidats plus scolarisés en prenant plutôt en considération leur statut et leurs difficultés d'intégration au marché du travail.

## 5.3 INCLURE LA MESURE DE FORMATION CONTINUE ET DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL AU PARTENARIAT LOJIQ / EMPLOI-QUÉBEC

Les partenaires du Pacte pour l'emploi auraient avantage à prendre en considération de nouvelles perspectives de formation de la main-d'œuvre destinées aux jeunes travailleurs en quête d'une qualification accrue. Un échange d'expertises à l'international est profitable pour les entreprises québécoises dans un environnement mondialisé où elles ne peuvent se passer de personnel à la fine pointe des savoirs nécessaires pour s'inscrire dans les marchés mondiaux et faire face aux défis inhérents au développement de réseaux internationalisés. LOJIQ propose au ministère de soutenir une nouvelle mesure opérée par les Offices jeunesse internationaux et ayant pour effet de miser sur la formation continue et le perfectionnement des jeunes professionnels.

### ] Recommandation 3:

Inclure la mesure de formation continue et de perfectionnement professionnel aux mesures d'employabilité de LOJIQ dans le cadre du Pacte pour l'emploi.

## 5.4 INCLURE LA MESURE DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE AU PARTENARIAT LOJIQ / EMPLOI-QUÉBEC

Mieux former et préparer davantage la jeune main-d'œuvre signifie de faire en sorte que ces derniers reçoivent un accompagnement plus soutenu de la part des services publics, des commissions scolaires et des partenaires impliqués dans le soutien à leur développement socioprofessionnel. Les jeunes à risque élevé de décrochage scolaire doivent pouvoir expérimenter des projets stimulants afin de leur permettre de persévérer dans leurs études. LOJIQ propose à cet égard d'inclure à l'entente une nouvelle mesure visant la persévérance scolaire des jeunes.

### ] Recommandation 4:

Inclure la mesure de persévérance scolaire aux mesures d'employabilité de LOJIQ dans le cadre du Pacte pour l'emploi.

## 5.5 RÉAFFIRMER L'IMPORTANCE DES MESURES LOJIQ DANS LE COFFRE À OUTILS D'EMPLOI-QUÉBEC

À la suite des évaluations effectuées par la Direction de l'évaluation à propos du rendement et de la pertinence des programmes sous l'égide de LOJIQ, nous sommes particulièrement sensibles au fait que ces mesures demeurent méconnues à l'intérieur même d'Emploi-Québec. Lors de l'évaluation du programme *Passerelle*, certains directeurs régionaux ont fait mention du peu de connaissances qu'ils avaient des résultats inhérents aux projets de mobilité internationale à propos du développement de compétences des jeunes participants à ces projets.

Afin de faciliter la compréhension des objectifs poursuivis dans le cadre des projets d'intervention de LOJIQ, nous souhaitons que les artisans d'Emploi-Québec, au sein des diverses régions du Québec, puissent être sensibilisés à ce type de mesure et avoir une meilleure connaissance des retombées positives qu'elle génère pour les participants. De plus, une meilleure appropriation par les directions régionales pourrait contribuer à mettre en valeur ces mesures, notamment au niveau des *engagements jeunesse* régionaux, dans l'esprit du Pacte pour l'emploi et de la Stratégie d'actions jeunesse.

### ] Recommandation 5:

Sensibiliser plus fortement les responsables régionaux ainsi que les agents d'aide à l'emploi en fonction des mesures d'aide à l'emploi opérées à l'international, de manière à reconnaître les mesures LOJIQ comme partie intégrante et légitime du coffre à outils d'Emploi-Québec.

## 5.6 HARMONISER LES ENTENTES DES TROIS OFFICES À L'INTÉRIEUR D'UN NOUVEAU CADRE FINANCIER

En accord avec la synergie opérée pour les Offices jeunesse internationaux au sein de LOJIQ, il est souhaitable qu'Emploi-Québec renouvelle les ententes établies en favorisant leur intégration au sein d'un seul et même protocole de façon à harmoniser les actions et les interventions. Cela aurait aussi pour effet de simplifier la reddition de comptes. Pour ce faire, un nouveau cadre financier est nécessaire en cohérence avec les changements à opérer.

### ] Recommandation 6:

Intégrer en une seule entente les trois protocoles existants dans le cadre d'une nouvelle entente quinquennale et porter le soutien global du MESS à 2.5 M\$ par année.



# CONCLUSION

Plus que jamais, le Québec doit innover pour satisfaire les nouvelles exigences du marché du travail et offrir les conditions favorables au développement des entreprises de toutes les régions du Québec. Face aux conséquences du déclin démographique, le Gouvernement du Québec entend consacrer des efforts considérables pour s'assurer une main-d'œuvre qualifiée et une relève formée pour répondre aux défis sociaux et économiques de demain.

La jeunesse, visée au premier plan, doit pouvoir compter sur les actions concertées des partenaires du marché du travail. La Stratégie d'action jeunesse ainsi que le Pacte pour l'emploi invitent les forces vives du Québec à reconnaître la participation active des jeunes comme moteur du développement. Le Québec n'a pas les moyens de se passer de sa jeunesse, plus spécialement de celle qui débute sa vie à l'aide sociale ou qui est aux prises avec diverses problématiques limitant fortement son intégration. Les mesures de développement de l'employabilité, opérées en contexte international, permettent à ces jeunes d'assumer une citoyenneté bien sentie et d'acquérir les compétences utiles à leur insertion. Les diplômés postsecondaires peuvent également bénéficier d'une première expérience de travail qualifiante leur permettant d'intégrer durablement le marché du travail.

Mais il nous faut aller plus loin pour satisfaire les besoins de formation de la jeune main-d'œuvre et prêter une oreille attentive aux attentes des employeurs en regard des qualités recherchées au niveau de l'ouverture aux marchés internationaux et à l'accès à un bassin de jeunes travailleurs bien ancrés dans les transformations qui s'opèrent au plan mondial. Soutenir une nouvelle mesure de formation continue et de perfectionnement professionnel serait un pas dans la bonne direction. Puisque les exigences de formation doivent désormais compter sur la qualification adéquate d'un plus grand nombre de jeunes, des projets de persévérance scolaire, inscrits dans une approche de mobilité, auraient avantage à être reconnus et appuyés.

LOJIQ doit figurer à titre de véritable partenaire du marché du travail. Bien plus que des mesures marginales, les Offices jeunesse internationaux du Québec sont au cœur des orientations priorisées pour faire face aux grands défis que représente le développement de l'emploi au Québec. LOJIQ est également porteur d'une expertise bien établie et propose des solutions novatrices afin que la jeunesse puisse être mieux formée, plus qualifiée et résolument tournée vers le monde. Ainsi, LOJIQ réitère son désir de concrétiser les conditions incontournables à la poursuite des objectifs liés aux nouvelles politiques et stratégies du Québec, notamment au chapitre de l'emploi et du développement économique. Le Québec pourra ainsi compter sur un opérateur efficient qui a prouvé par le passé que ses interventions garantissent des résultats tangibles pour les jeunes participants, les régions dans lesquelles ils résident et l'ensemble de la société québécoise.

